

Sécheresse : économisons l'eau !

Le préfet des Yvelines a placé Chanteloup-les-Vignes (Zone Seine) en zone de vigilance sécheresse. Si aucune restriction n'est appliquée pour le moment, particuliers et professionnels sont invités à être économes dans leurs usages de l'eau.



Malgré certains épisodes orageux localisés, la situation des cours d'eau s'est, par endroit améliorée et pour d'autres dégradée. Toutefois, la situation des nappes reste inchangée.

Au regard de ces éléments, le préfet des Yvelines a décidé de :

- placer la zone Sud-Ouest en alerte;
- placer la zone Sud-Est en vigilance
- maintenir la zone Centre en situation de crise et la **zone Seine** (dont fait partie Chanteloup-les-Vignes) en vigilance.

Les bons réflexes

Les usagers sont invités à adapter leurs pratiques, dès à présent, pour un usage parcimonieux de l'eau.

- Eviter de laisser couler l'eau
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Limiter les arrosages des jardins
- Installer des équipements économes en eau

Retrouvez l'arrêté préfectoral n°78-2023-08-25-00001 du 25 août 2023 dans la rubrique "Document".

Infos pratiques

Pour connaître la situation dans les Yvelines, consulter le site de la Préfecture

Documents

[Communiqué de la Préfecture des Yvelines](#)

[Arrêté préfectoral n°78-2023-08-25-00001](#)

Liens utiles

[Les bons gestes pour économiser de l'eau](#)